

# COMPTE-RENDU du CONSEIL de QUARTIER des GARENNES

**Jeudi 27 septembre 2018**

**Maison des Hautes Garennes – Centre social**

**Présents** : Mme Catherine CASTANG, Mme Danielle CASULLERAS, Mme Pascale CLAUDOTTE, M. Jean-Charles CLÉMENCEAU, Mme Odette DROUHARD, Mme Csilla DUCROCQ, Mme Jocelyne GENDARME, M. Denis HAIRON, M. Roger MOUJOL, Mme Solange RENON, Mme Guadalupe ROLDAN, Mme Suzanne VIGINIER, Mme Delphine VILAIN,

**Excusés** : M. Jacques BARRAUD, M. François FERRET, M. Laurent RIOU,

**Élus** :

Mme Regina LAHUTTE, Adjointe au maire déléguée aux Jeunes parents, et aux quartiers du Pileu et des Garennes,

M. Jean-Pierre MADIKA, Adjoint au maire délégué à la Sécurité, la Police municipale, et à l'Occupation du domaine public,

**Services municipaux** :

M. Marc CARPENTIER, Responsable du service Vie locale,

M. Sébastien MASSON, Chargé de mission Démocratie participative,

Mme Carole BENOIST, Responsable de la Maison des Hautes Garennes – Centre social,

**Présidente de séance** : Mme Catherine CASTANG,

**Secrétaire de séance** : M. Sébastien MASSON.

**Introduction** :

Mme Regina LAHUTTE, Adjointe au maire déléguée aux Jeunes parents, et aux Quartiers du Pileu et des Garennes, présente aux participants un nouveau format de réunion qui distingue deux temps principaux : un premier temps dédié à la vie municipale au travers d'actualités sur le quartier, des retours des commissions du conseil de quartier, et le traitement des questions diverses.

Un second temps est dédié à la réflexion collective sur des thèmes identifiés afin de faire part de propositions concrètes à la mairie. L'idée majeure est de développer l'implication et la participation des habitants en s'appuyant sur leur expertise d'usage de la vie quotidienne du quartier.

Le conseil de quartier du Plateau a été le premier à expérimenter ce format. Cette expérimentation fait écho à la satisfaction des participants au forum annuel des conseils de quartier du 25 novembre 2017 quant à la méthode mise en place.

- Désignation / élection du (de la) président(e) de séance.  
Mme Catherine CASTANG assure la présidence de séance.
- Validation du Compte rendu de la séance du 24 mai 2018.  
Le compte-rendu est validé sans modification.

M. MADIKA rappelle que la police municipale dispose d'une ligne d'appel directe sur téléphone portable (06 82 80 26 38) et qu'elle est à la disposition du public du lundi au jeudi de 8h à 20h, le vendredi et le samedi de 10h à 22h.

M. MADIKA fait part d'une conversation qu'il a eue avec un riverain au sujet du rond-point de l'avenue de Stalingrad et du chemin de Briis. Ce rond-point s'emprunte strictement normalement au regard du code de la route, toute anomalie exposera les conducteurs à des procès verbaux (vitesse...), et une caméra de vidéo-protection est positionnée dans le secteur.

M. MADIKA poursuit par la présentation des commémorations du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918. Un groupe de travail prépare des expositions et des projections en lien avec des écoles, des associations (notamment Mémoire de Lozère), la médiathèque, les structures de proximité (Maisons Audiberti, les Hautes Garennes), le théâtre de la Passerelle, le CinéPal. Ces manifestations s'étaleront sur le mois de novembre et le programme complet sera décliné dans la Palaiseau Mag' de novembre.

Mme LAHUTTE fait un point d'information sur la démarche de Palaiseau 2030 :

La Ville ouvre un grand projet fédérateur, un temps de concertation qui a pour ambition d'imaginer et de dessiner ensemble les contours de la ville à l'horizon 2030.

L'objectif est de réfléchir et d'anticiper l'avenir de Palaiseau autour de grandes thématiques qui concernent tous les Palaisiens comme, par exemple, les mobilités de demain, la santé, l'identité de Palaiseau, le vivre ensemble, la ville intelligente...

Le grand rendez-vous de lancement aura lieu le 9 octobre à la salle Guy Vinet (Espace Salvador Allende) par le Grand forum d'ouverture de Palaiseau 2030.

### **1. Points spéciaux – Actualités.**

#### **Suivi de la balade urbaine du 9 juin 2018.**

M. CARPENTIER rappelle que la balade urbaine est une visite de terrain permettant à chacun, habitants, élus et services municipaux, d'aller observer ensemble les atouts, les faiblesses, les problèmes et les points de satisfaction rencontrés au sein du quartier. Elle se fonde sur l'expertise des habitants qui pratiquent ces lieux au quotidien. Il s'agit d'un véritable outil de lien entre habitants, services techniques et élus et constitue un format intéressant de dialogue et d'échange sur le terrain.

Madame LAHUTTE fait un point sur le traitement des signalements relevés au cours de cette balade urbaine :

- Zone Gutenberg / avenue du 1er mai :
  - . effectuer Taille des haies : réalisée
  - . faire chiffrer la mise à plat des carrés de plantations : les fosses ne sont pas assez grandes et la nécessité de tout refaire aurait un coût trop élevé.
- Partout : revoir les bouches à incendie : un nouveau marché est en cours. Une action sera mise en œuvre dans les prochains mois.
- Allende : faire passer la desherbeuse pour les herbes sur parvis et marches : réalisé.
  - . Nettoyage de l'espace public : réalisé.
- Croisement Jules Vernes / Stalingrad : reculer le marquage au sol du cédez le passage, car ne se distingue pas de la zone réservée au bus : la ville ne peut pas reculer le marquage car ce dernier a été réalisé par le Conseil départemental. La Ville ne peut le modifier.
- Rue Pierre Curie : trottoirs très abîmés, nids de poule : nécessite une reprise complète très coûteuse.

- Rue du Midi : fils aériens à enterrer. N'est pas du ressort de la Ville.
  - Maison murée et problème du marronnier : le dossier est en cours de traitement par le service juridique de la Ville.
- Incivilités rue du Midi, sentier face au 27 – Incivilités (propreté), rue Marcel Cerdan : la Brigade Verte est passée pour intervention. Une surveillance régulière a été demandée. Verbalisation en cas de problème.
- Local poubelles du centre social à nettoyer : réalisé
- Rue Gustave Flaubert : ramasser la faïence : réalisé.
  - stationnement abusif face au 24 : signalé à la police municipale.
  - Croisement rue Gustave Flaubert/avenue des Cosmonautes/rue Henri Barbusse : faire changer le "STOP" en cédez le passage : à l'étude.
- Pont Henri Barbusse : revoir l'éclairage : un devis est en cours pour son remplacement.
  - grille d'évacuation très abimée : réalisé.
  - passage piétons à déplacer plus loin, manque de visibilité après le tunnel : attente de la fin du chantier de la résidence étudiante pour action.
- Croisement Emile Baudot / Jean Jaurès : contacter Massy pour déplacer le panneau publicitaire à l'angle : a été relayé au service Proximité de la Ville de Massy.
- Bretonne autoroute A10 → gare RER : implanter panneau d'annonce du passage piéton : réalisé.
- Rue Jean Jaurès : problématique du stationnement : à l'étude.
- Rue Émile Baudot / rue Jean Jaurès : trous de voirie : En cours de traitement.

Mme CASTA NG insiste sur l'intérêt de cet outil qui réunit habitants, membres du conseil de quartier, élus et services techniques. Elle regrette qu'il n'y ait pas eu davantage de riverains qui devraient constituer la grande majorité du groupe dans ce parcours diagnostic.

Un participant signale du stationnement abusif et gênant avenue du 1<sup>er</sup> mai au niveau de la boulangerie particulièrement aux heures de pointe. M. MADIKA prend note et fera passer une patrouille de la police municipale et signalera à la police nationale le même problème aux environs de l'épicerie nocturne de l'avenue des Cosmonautes, la police municipale cessant ses interventions à 20h du lundi au jeudi et à 22h le vendredi et le samedi.

Une participante relance la proposition de modification du stop au croisement de la rue Flaubert, la rue Henri Barbusse, et l'avenue des Cosmonautes. Elle propose de le reclasser en cédez-le-passage afin de fluidifier la circulation souvent difficile aux heures de pointe.

Une participante déplore que des camions empruntent en contresens la rue Croix Martre qui est une voie à sens unique.

### **Retour sur le café gourmand du 15 septembre 2018.**

Mme CASTANG rend compte de ce moment se voulant être un temps convivial qui donne l'occasion de discuter entre riverains et membres des conseils de quartier, et de réfléchir ensemble à des propositions d'amélioration de la vie du quartier, voire à inciter les habitants à devenir membres actifs du conseil de quartier. Les portes ouvertes de la Maison des Hautes Garennes attirent beaucoup d'habitants qui s'informent et s'inscrivent aux activités proposées. Cet événement a été un moment idéal pour rencontrer et dialoguer avec les riverains sur les actions du conseil de quartier.

Mme BENOIST poursuit en évoquant le succès des portes ouvertes de la Maisons des Hautes Garennes du samedi 15 septembre qui peut se mesurer par un grand nombre d'inscriptions aux activités proposées. C'est un moment privilégié pour faire se rencontrer les différents acteurs et partenaires du lien social du quartier.

### **Information sur l'avancée du chantier OCEANIS.**

Mme LAHUTTE annonce que l'opération est en cours de livraison, avec plusieurs étapes entre aujourd'hui et décembre. Les 500 premiers étudiants prendront possession de leurs chambres avant la fin du mois de septembre et la livraison finale aura lieu la fin de l'année. Mme LAHUTTE précise que le permis de construire initial prévoit également une opération de bureaux de 40 000 m<sup>2</sup> entre la résidence étudiante et la rue Henri Barbusse, projet non démarré à ce jour et qui connaîtra certainement des évolutions avant son démarrage. Le conseil de quartier sera tenu informé de l'évolution du projet.

Des participants partagent leur inquiétude sur un afflux possible de véhicules des étudiants résidants, la circulation étant actuellement déjà compliquée. M. MADIKA confirme cette complexité d'autant plus que la rue Émile Baudot se situe sur deux communes. Des aménagements des voies de circulation sont prévus mais à la fin du chantier.

### **Temps dédié aux questions diverses.**

Une participante signale la prise en sens interdit de l'avenue J.J. Rousseau sur 25 m à partir de la sortie du cabinet médical de la rue Maryse Bastié vers l'avenue de Stalingrad. Elle propose que le panneau interdiction de tourner à droite soit déplacé à côté du panneau bleu en face de la sortie pour être rendu mieux visible.

Pour répondre à une demande de M. HAIRON adressée par mail au sujet d'un récent accident survenu dans l'avenue des Cosmonautes, sollicitant une solution pour faire ralentir les voitures, Mme LAHUTTE répond que cette voie sera proposée à la municipalité pour des aménagements (étude et travaux compris) dès l'année prochaine. Si elle est retenue, des solutions visant à ralentir les véhicules et les deux roues seront sans doute envisagées.

Une participante propose l'ouverture au stationnement du Stade Cabrol lors des événements et animations pour désengorger le stationnement aux alentours. Toujours au sujet du Stade Cabrol, au demeurant interdit aux chiens, ces derniers y sont parfois promenés sans contrainte.

Un participant fait remarquer la disparition de la zone verte de la rue des Alliés qui permettait d'avoir tous les feux verts lorsque la vitesse autorisée demeurait constante.

Mme DUCROCQ émet une proposition pour l'utilisation du budget participatif : des jardins partagés dans les espaces verts de la résidence de la rue de Unna, en partenariat avec les écoles et le bailleur. Cette proposition s'inscrit dans une démarche de lien social, d'éducation, et de développement durable. M. CARPENTIER fait savoir que des jardins partagés existent au centre social des Hautes Garennes et au sein de l'école Tailhan. Une fois lancée, cette démarche honorable s'essouffle malheureusement souvent faute de dynamique d'accompagnement et d'autonomie soutenues. Mme BENOIST informe avoir déjà tenté de lancer des animations en partenariat avec le bailleur sans obtenir de réponse de sa part. La Maison des Hautes Garennes propose beaucoup d'activités et a déjà lancé des ateliers de jardinage. Pour ce projet précis, il s'agira de vérifier la domanialité des terrains en question et de relancer le bailleur.

## **2. Travail collectif en ateliers.**

Diagnostic du territoire.

Dans le cadre de la procédure d'agrément du projet social du centre social des Hautes Garennes, l'élaboration du projet doit être participatif avec les habitants, les professionnels, les partenaires. L'objectif de cet atelier est de recueillir la perception des habitants sur la vie du quartier des Garennes via une matrice « Maintenir-Améliorer-Innover-Supprimer ».

Les échanges sur les thèmes précédents ayant été riches et prolongés, le temps a manqué pour amorcer les travaux de réflexion en ateliers. Cependant, M. CARPENTIER et Mme BENOIST invitent les participants à remplir cette fiche à leur domicile et à la retourner à la Maison des Hautes Garennes. La contribution des membres du conseil de quartier a toute sa place dans cette démarche dont l'objectif est de pérenniser la qualité de cette structure de proximité.

### **3. Proposition d'ordre du jour du prochain conseil de quartier:**

- Information sur le site envisagé du « street working ».
- Ouverture du stade Cabrol lors des événements sur le site pour désengorger le stationnement dans le quartier. Quid de la présence de chiens au mépris de l'interdiction.